



Aux Conseils communaux
des Communes membres de Mobul

Bulle, le 23 février 2017

N/Réf. : JEH/sot

Classement : 011

Prochaine Assemblée des délégués

Madame la Syndique, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine Assemblée des délégués de Mobul aura lieu le :

Jeudi 16 mars 2017, à 07.30 heures
Salle des conférences – Bâtiment administratif DT
Rue de la Perreire 3 – 1635 La Tour-de-Trême

Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2016/03 du 13 octobre 2016 (en votre possession et disponible sur le site Internet de Mobul)
3. Approbation des comptes 2016 et du rapport de gestion 2016 (documents ci-annexés et disponibles sur le site Internet de Mobul)
4. Transport public : passage au ¼ d'heure, information et décision (message ci-annexé et disponible sur le site Internet de Mobul)
5. Divers

./.

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous le nombre de voix dévolu à chaque commune :

Commune de Bulle (6 voix)

Commune de Morlon (1 voix)

Commune de Le Pâquier (1 voix)

Commune de Riaz (2 voix)

Commune de Vuadens (2 voix)

Chaque commune est représentée à l'assemblée des délégués par au moins un délégué. Sous réserve d'autres directives émises par la commune membre, chaque délégué peut disposer de l'ensemble des voix qui sont attribuées à la commune.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de l'Assemblée des délégués

La Secrétaire
Solange Thorimbert



Le Président
Patrice Borcard, Préfet



Annexes :

- Comptes 2016
- Rapport de gestion 2016

Copie pour information et invitation à l'assemblée :

- DAEC : Mme Margalhan-Ferrat
- Service des constructions et de l'aménagement : Mme Meier
- Service de la mobilité : M. Cantin
- Service de l'environnement : M. Gygax